

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 23/07/2026 - 11468 - 2019 B 00603 - 849 172 440 - A.J.I. LOC

Désignation de l'entreprise A.J.I. LOCNéant ☐Adresse de l'entreprise 22 Rue Raoul Dautry77340 PONTAULT COMBAULTNuméro SIRET * 8 4 9 1 7 2 4 4 0 0 0 0 1 8Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le (3 1 1 2 2 0 2 3)	Exercice N-1 clos le (3 1 1 2 2 0 2 2)
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	16 913	33 257
	Immobilisations financières * (1)	040	042	4 015	4 015
Total I (5)		044	048	20 928	37 272
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	69 060	135 306
	Clients et comptes rattachés *	072	074	12 527	6 816
	Autres * (3)	080	082		
	Valeurs mobilières de placement	084	086	72 788	30 075
	Disponibilités	092	094		
	Charges constatées d'avance *	096	098	154 375	172 197
	Total II	110	112	175 303	209 469
Total général (I+II)					
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	120	10 000	10 000
	Ecart de réévaluation	124	124		
	Réserve légale	126	126	1 000	1 000
	Réserves réglementées *	130	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134	134	74 583	41 719
	Résultat de l'exercice	136	136	6 101	32 864
	Subventions d'investissement	137	137		
	Provisions réglementées	140	140		
	Total I	142	142	91 683	85 583
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154	154		
	Emprunts et dettes assimilées	156	156	24 565	47 309
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	166	5 219	5 341
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	172	51 817	70 160
	Comptes courants d'associés	173	173	1 228	1 076
	Autres dettes	175	175	792	
	Produits constatés d'avance	174	174		
	Total III	176	176	83 620	123 886
	Total général (I + II + III)	180	180	175 303	209 469
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	8 224
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 800
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Annexes 5

A.J.I LOC
SAS AU CAPITAL DE 10.000 €
22 RUE RAOUL DAUTRY
77340 PONTAULT-COMBAULT
849 172 440 R.C.S. MELUN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2024
--

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 juin à 18 heures 30, les associés de la société **A.J.I LOC** se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre ordinaire.

L'Assemblée est présidée par Madame Ana Isabel DA COSTA GREGORIO en sa qualité de présidente.

La présidente constate que sont présents ou représentés tous les associés, à savoir :

En dehors d'elle-même	Propriétaire de	250 actions
David GREGORIO CARREIRA représenté par Ana DA COSTA GREGORIO	Propriétaire de	250 actions
Joao Filipe MARQUES SOUSA	Propriétaire de	250 actions
Ana Isabel DA COSTA GREGORIO	Propriétaire de	250 actions
Soit 100 % du capital social		<u>1 000 actions</u>

Il a été tenu une feuille de présence émargée par les associés.

Le président déclare que l'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise par la loi.

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les doubles des lettres de convocation ;
- le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

Le président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion au 31 décembre 2023 ;
- Approbation des comptes ;
- Quitus à la gérance de sa gestion ;
- Conventions régies par l'article L 223-19 du Code de Commerce ;
- Affectation du résultat.

Lecture est faite du rapport de gestion. Cette lecture terminée, le président déclare la discussion générale ouverte, puis personne ne demandant plus la parole, les résolutions sont successivement mises aux voix.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée, après lecture du rapport de gestion et examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, déclare les approuver et donne à la gérance quitus de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des conventions régies par l'article L 223-19 du Code de Commerce, déclare approuver lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, les intéressés n'ayant pas pris part au vote.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. En conséquence, le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 6 101 € est affecté comme suit :

Report à nouveau antérieur	74 583	€
Résultat	6 101	€
Disponibles	80 684	€
Dotation à la réserve légale	Déjà dotée	
Dividendes	0,00	€
Dotation au report à nouveau	6 101	€
Solde du report à nouveau après affectation	80 684	€

Conformément à l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 heures 30. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la gérance et les associés présents.

Ana Gup. ✓

A.J.I LOC
SAS AU CAPITAL DE 10.000 €
22 RUE RAOUL DAUTRY
77340 PONTAULT-COMBAULT
849 172 440 R.C.S. MELUN

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2024**

Nous vous proposons d'affecter le résultat de 6 101 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 comme suit :

Report à nouveau antérieur	74 583 €
Résultat	6 101 €
Disponibles	80 684 €
Dotation à la réserve légale	Déjà dotée
Dividendes	0,00 €
Dotation au report à nouveau	6 101 €
Solde du report à nouveau après affectation	80 684 €

Conformément à l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

**AFFECTATION DU RÉSULTAT VOTÉE
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2024**

L'Assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. En conséquence, le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 6 101 € est affecté comme suit :

Report à nouveau antérieur	74 583 €
Résultat	6 101 €
Disponibles	80 684 €
Dotation à la réserve légale	Déjà dotée
Dividendes	0,00 €
Dotation au report à nouveau	6 101 €
Solde du report à nouveau après affectation	80 684 €

Conformément à l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Ana Guyon